

# Procès-verbal de l'Assemblée générale Ordinaire du 12/02/2022

Association GRANDI ANSANM

Adresse : 171 chemin chevalier – 97435 St Gilles les hauts

Mail : [grandiansanm@gmail.com](mailto:grandiansanm@gmail.com)

Le 12/02/2022, à 15h30, les membres de l'association Grandi Ansanm se sont réunis au siège social en assemblée générale ordinaire sur convocation par e-mail le 28/01/2022 de la présidente.

Il a été établi une feuille d'émargement signée par les membres présents en leur nom propre ou au nom des membres qu'ils représentent suite à signature de procuration. Celle-ci figure en annexe du présent compte rendu.

L'assemblée était présidée par Mme AROUQUIOM SAVRIMOUTOU, présidente de l'association

Plus de 25 % des membres actifs étaient présents ou représentés. L'assemblée a pu valablement délibérer conformément à l'article 26 des statuts.

## L'ordre du jour a été rappeler par la Présidente :

- Fixation du montant des adhésions et ateliers
- Admission de nouveaux membres
- Présentation du rapport d'activité
- Présentation du rapport financier
- Approbation du budget de l'association pour l'exercice en cours
- Vente de livres de l'association
- Propositions de modification des statuts ou du règlement intérieur de l'association
- Approbation du trésorier suite à sa nomination lors de l'assemblée générale du 26/08/2021 alors qu'il était vice trésorier faisant suite à la démission de la trésorière en date du 19/08/2021 ;
- si candidatures, élection d'un.e secrétaire et d'un.e secrétaire adjointe pour une prise de fonction le 1/04/2022 (la secrétaire actuelle deviendra salariée).

Lors du débat qui a suivi, les éléments suivants ont été avancés :

À l'issue d'un débat entre les membres, le président de séance a mis aux voix les questions suivantes, conformément à l'ordre du jour :

Fixation du montant des activités : l'assemblée générale adopte la délibération à l'unanimité pour une participation financière aux ateliers, le maintien du tarif d'adhésion et de cotisation annuelle soit 2 euros

Présentation des nouveaux membres du bureau et de leurs intérêts au sein de l'association.

Le rapport d'activité et le rapport financier a été lu, examiné et validé l'assemblée générale.

Approbation du budget de l'association pour l'exercice en cours : l'assemblée générale propose une demande de subventions plus élevée auprès de la Mairie de Saint Paul, une rencontre auprès des élus pour la notoriété de l'association, ainsi qu'une demande de bénévoles au sein de l'association et pour l'événement du 20 novembre 2022 lors de la journée internationale des droits de l'enfant.

Le rapport d'activité et le rapport financier ont été validés lors de l'assemblée générale.

Approbation du trésorier : l'assemblée générale valide à l'unanimité Mr MAYARAM Kushal en qualité de trésorier

Il a été décidé que Mme Nathalie MAYARAM sera mandatée par la présidente pour fixer les directives à la future salariée de l'association.

Vente de livres.

Proposition d'une réunion fin mars ainsi que la projection du film " Le Sel de nos Nuit".

L'ordre du jour étant épuisé la séance a été levée à 18h30.

Il est dressé le présent compte rendu de la réunion, signé par la Présidente de séance et de la Secrétaire de séance.

A St Paul le 12/02/2022

La Présidente de séance

Nadège AROUQUIOM SAVRIMOUTOU



La Secrétaire de séance

Elise SERY

